



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

LYCEE FRANÇAIS DE TANANARIVE

Marché à procédure adaptée n°2019-4

**MARCHE DE VERIFICATION ET D'ENTRETIEN
DES EXTINCTEURS
des 5 sites du lycée français de Tananarive**

Règlement de la consultation

**Date et heure de réception des offres :
Vendredi 7 décembre 2018 à 15h00**

5 lots :

- lot 1 : école A
- lot 2 : école B
- lot 3 : école C
- lot 4 : école D
- lot 5 : lycée

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Le marché porte sur la vérification, l'entretien, la remise en état éventuelle et la réparation des extincteurs en service sur les cinq sites suivants :

- école primaire française A située à AMPEFILOHA, 101 Antananarivo
- école primaire française B située à AMPANDRIANOMBY, 101 Antananarivo
- école primaire française C située à AMBOHIBAO, 101 Antananarivo
- école primaire française D située à IVANDRY, 101 Antananarivo
- lycée français de Tananarive situé à AMBATOBE, 101 Antananarivo

ARTICLE 2 : Conditions de la consultation

2.1. Durée du marché

Le marché prend effet le 1^{er} janvier 2019 pour une durée maximale de 48 mois.

Le marché est conclu pour une période de 12 mois et est renouvelable 3 fois.

La reconduction est annuelle et tacite, sauf dénonciation de l'une au moins des deux parties deux mois avant la date anniversaire.

2.2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.3 Mode de règlement du marché

La facturation est effectuée par le prestataire une fois le service fait sur chacun des sites. Le règlement se fera par virement administratif.

ARTICLE 3 : Modalité de présentation des candidatures et des offres

3-1 Modalités de remise du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat, en consultant le site du lycée français de Tananarive www.egd.mg (rubrique « appel d'offres ») ou sur demande par mail à l'adresse suivante : dafacsadjoint.tananarive.lft@aeefe.fr

Le dossier de consultation des entreprises comprend les pièces suivantes :

- le présent règlement de consultation
- la lettre de candidature
- le CCP
- pièces complémentaires que le candidat estime nécessaire pour appuyer et valoriser son offre (références, moyens, savoir-faire, organisation du travail...)

3-2 Modalités de remise du projet de marché par le candidat

Contenu du dossier remis par le candidat

La totalité des offres des candidats sera entièrement rédigée en langue française. Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le dossier est à remettre sous pli scellé portant la mention « marché n°2019-4 : vérification et entretien des extincteurs des 5 sites du lycée français » à l'accueil du lycée français à l'attention de M. Olivier Crenn.

Le dossier de candidature contiendra obligatoirement les pièces suivantes :

- lettre de candidature
- attestation d'assurance de responsabilité civile
- le bordereau de prix unitaires rempli et signé
- devis de contrat de services avec éventuellement taux de révision de prix signés

- le CCP paraphé et signé

ARTICLE 4 : Analyse des candidatures et des offres

4-1 Examen des offres

Les critères de jugement seront par ordre décroissant d'importance :

- les prix (70 %)
- la valeur technique de la prestation (30 %), des documents complémentaires pourront être ajoutés par chaque candidat (présentation de la société, références, certification...).

ARTICLE 5 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres devront parvenir au plus tard le **vendredi 7 décembre 2018 à 15 heures.** Elles seront remises sous pli scellé portant la mention « marché n°2019-4 : vérification et maintenance des extincteurs des 5 sites du lycée français » à l'accueil du lycée français à l'attention de M. Olivier Crenn.

ARTICLE 6 : Autres renseignements

Renseignements complémentaires administratifs et techniques

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres une demande par mail à : dafacsadjoint.tananarive.lft@aefe.fr
Une réponse sera alors rédigée par mail au plus tard 8 jours avant la date fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 7 : visite des installations

L'entreprise pourra visiter les sites avant de remettre sa proposition.

Pour ce faire, elle devra préalablement prendre contact avec :

- école A : 020 22 232 78
- école B : 034 02 415 39
- école C : 034 02 415 40
- école D : 034 02 415 41
- lycée français : 020 23 425 25